

Perrigny Info

*Le journal d'informations
de notre village*



N°68
Février 2021

Sommaire

Le mot du Maire	3
Vie Municipale	4
Environnement	11
Solidarité/Santé	13
Urbanisme	15
Ecole	18
Accueil de loisirs	20
Bibliothèque	24
La vie associative	25
Informations utiles	32
Coin des listes	35

Le mot du Maire

Deux mille vingt restera dans nos mémoires comme l'année Covid 19, avec le confinement, les masques et d'autres restrictions.

Ce fut une année marquée par des évènements douloureux pour beaucoup de nos concitoyens. Rien ne se passe comme habituellement dans ce début de mandat.

Et peut-être est-ce une des choses à retenir de cette année 2020 : sortir des habitudes et de ce qui se fait normalement. Pour que, ce qui était normal, banal, retrouve la saveur de l'extraordinaire.

Echanger, manger et boire ensemble, se serrer la main, se faire la bise, reconnaître le visage qui dit bonjour dans la rue, voir des visages entiers et y lire toutes les expressions de joie, de colère ou de tristesse, aller vers l'autre spontanément, voilà parmi les essentiels, dont nous pouvons ressentir le manque en ce moment.

L'année 2021 s'ouvre à nous, nous ne savons pas ce qu'elle nous réserve. Il est probable que l'on fasse de nouveau face à des difficultés, à l'adversité, à des crises. Il est aussi possible qu'elle nous offre l'occasion de modifier nos comportements, de choisir ce qui pour nous est essentiel, prioritaire, individuellement et collectivement. Tout reste possible, alors souhaitons que cette année 2021 soit riche d'apprentissages, de joies, de légèreté, de courage, de projets, de rencontres, et surtout de santé.

Il nous faut aussi être rassemblé surtout dans ces moments que nous connaissons actuellement. En ce qui concerne notre commune, nous poursuivons notre chemin en 2021 avec un enthousiasme intact, fiers de ce qui se fait et déterminés à continuer. Je voudrais profiter de ce mot pour remercier nos agents communaux pour leur travail et leur investissement pendant cette période difficile.

Pensons aux plus démunis et aux personnes seules ainsi qu'à ceux qui nous ont quittés.

Je conclurai sur des vœux plus personnels, des vœux de santé conservée ou retrouvée, des vœux de sérénité, d'amitié. Je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos vœux en réalités.

L'Equipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2021.

Prenez bien soin de vous.

Patrick BAUDEMENT
Maire de PERRIGNY-Les-DIJON

Vie Municipale

Principales décisions du Conseil Municipal

Au vu du contexte sanitaire, peu de projets ont pu voir le jour en 2020. En effet, la nouvelle équipe, bien qu'élue en mars, n'a pu être officiellement installée qu'en juin 2020.

Les premières décisions du conseil municipal ont eu pour objet son installation avec la désignation des commissions et la désignation des délégués et représentants de la commune.

Au regard du contexte sanitaire, le conseil municipal a pu décider :

- => de voter un abattement de 15% aux personnes s'inscrivant pour la saison 2020/2021 pour les cours de gym et yoga ;
- => de voter un abattement de 15% sur les tarifs de l'école de musique à la rentrée 2020/2021 ;
- => de maintenir les affouages (autorisation donnée par la commune de couper du bois en son nom) pendant le confinement.

Les autres décisions prises par le conseil municipal sont :

- =>La demande d'une subvention pour la réfection du vélux de la salle de motricité de l'école maternelle ;
- =>L'adoption du règlement intérieur du conseil municipal ;
- =>Le recours à une délégation de service public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires sans hébergement, et de restauration scolaire ;
- =>Le renouvellement pour une durée de 3 ans de la dérogation sur les rythmes scolaires et le maintien de la semaine à 4 jours.

La Mairie à vos côtés pendant cette situation inédite extrême

Jamais depuis la dernière guerre mondiale, la France n'avait été soumise à une aussi rude épreuve avec un ennemi invisible, difficile à combattre et à éliminer...

Les élus, les services administratifs et municipaux se sont mobilisés pour répondre au mieux aux besoins de chacun et notamment des plus vulnérables. Le lien social a été préservé et même renforcé. Notre animatrice intergénérationnelle, Nadia, a régulièrement pris de leurs nouvelles et pris en compte leurs besoins.

Des bénévoles, des élus et agents de la commune sont venus en aide en leur portant des courses ou des médicaments.

Il y a la distribution des masques par les élus.

Un contact a été établi avec les Restos du Cœur pour prendre le relais de la Banque alimentaire qui était fermée.

Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour la fabrication de masques. Une distribution a été organisée pour tous les Patriniens, avec le soutien de Dijon Métropole.

Côté scolaire, et périscolaire la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions et dans le strict respect du protocole sanitaire imposé par la situation, avec les réaménagements nécessaires. L'implication de tous, parents d'élèves, enseignants, services municipaux et élus ont permis que les enfants se retrouvent le plus sereinement possible.

Le service administratif a continué à assurer toutes ses missions et est resté disponible pour toutes vos demandes ou questionnements.

La solidarité et l'écoute ont bien fonctionné pour qu'aucun ne soit oublié dans notre village.

Présentation des services

Service Administratif :

Madame Juliette LACROIX, Directrice Générale des Services
Madame Eva GAUTHERON, agent administratif
Madame Chrystelle TROUSSEL, agent administratif
Madame Corinne CHARLOT, agent administratif

Agence postale :

Madame Pascale GARCIA-JIMENEZ, agent postal

Lien intergénérationnel :

Madame Nadia BOUHADDIOUI, animatrice intergénérationnelle

Police municipale : le service est mutualisé avec la commune de Marsannay la Côte, permettant une présence policière à raison de 7 h par semaine avec les agents suivants :
Laura FROIDUROT, agent de police municipale de Perrigny les Dijon
Emmanuel BONNEFOY agent de police municipale de Marsannay la Côte
Marie MOREL agent de police municipale de Marsannay la Côte
Réda MOURAH agent de police municipale de Marsannay la Côte

Bibliothèque :

Madame Zerline MARCHETTI, bibliothécaire

Service technique :

Monsieur Vincent MASSON
Monsieur Franck METIVIER
Monsieur Adrien RIGAUD

Cantine et entretien des locaux :

Madame Cindy GILLARD
Madame Christelle OGET
Madame Louise SCHOUMER (CDD)
Madame Corinne SCHIESTE (Absente)

Atsems:

Madame Youhardia HAIFI
Madame Katia IBRAHIM PUTIGNY (CDD)
Madame Pauline TRICHET (CDD)
Madame Nathalie BESSARD (Absente)

Ecole de Musique :

Monsieur Daniel LAMIA, Directeur et saxophone
Madame Aurélie DALBAN clarinette
Monsieur Saï INTHAVONG guitare
Madame Caroline SCHMID Piano
Madame Claudie RENAUD Formation musicale, éveil et chorale
Madame Pauline DARGERE flûte

ETAT CIVIL 2020 (avec autorisation de publication)

Naissances

Théo JEANNIN	05/01/2020		
Ylona PIRES	06/01/2020	Ryan KAMEL	03/05/2020
Sasha LE DEUNFF	23/01/2020	Jules CHAPELOTTE	05/05/2020
Sakina RAVENEAU	29/01/2020	Lenny CELESTRANO	10/05/2020
Ilhan KHSIBA	04/02/2020	Léo CRÉTÉ PICCIOLI	21/05/2020
Arthur BRIGATTI	14/02/2020	Tom GOMEZ-GRANA	29/05/2020
Rinad ENNEHDAOUI	21/02/2020	Amaury HEDDAR	05/06/2020
Manuella SATORI	15/03/2020	Lucas BERTHIER	12/07/2020
Mattéo TOURNEBIZE	17/03/2020	Adam BOUDABZA	17/07/2020
Simon ARNAUD	26/03/2020	Isaac ENAULT	03/08/2020
Léon BOGOSAVLJEVIC	30/03/2020	Mathias DEGAUQUIER	10/08/2020
Sofia BOGOSAVLJEVIC	30/03/2020	Soline MEUGNIER	01/11/2020
Rawane ABDELLAOUI	18/04/2020	Noémie CAPDEVILA	21/11/2020
Louis DEVIGNE GUENAT	24/04/2020	Ambre GROSS FOURNERET	19/12/2020

Mariages

Nicolas BERTHIER et Marie LE DEUNFF	06/06/2020
Jean-Marc PEINTRE et Isabelle COROND	29/08/2020
Christophe GOUDOT et Gwenaëlle MORETTI	29/08/2020
Zinédine KERZABI et Bahar BAL	12/09/2020
Charly BERTHAUD et Florian BARATIN	17/10/2020
Mathieu LAURENT et Cécile HAUTIER	31/10/2020
Bertrand PELLETIER et Charlotte MANICI	19/12/2020

Décès

Andrée BORNIER	10/02/2020	Colette CHARPIN	04/08/2020
Maria DOS SANTOS	11/02/2020	Renée VALIN	07/08/2020
Régine BOBILLOT	24/02/2020	Primo TAVAN	22/09/2020
Jean Claude CIKALLESKI	27/03/2020	Hélia CHAILLOT	29/09/2020
Hasnia TUPINIER	11/04/2020	Mama BOUCHAOUI	02/10/2020
Michel FREMIOT	28/04/2020	André CHARLES	06/10/2020
Jeanine MATHIEU	30/04/2020	Marie-Louise CHAMONAL	10/10/2020
Liliane FRANCOIS	24/06/2020	Joseph COUREAULT	07/11/2020
Jeannine BRETON	26/06/2020	Elisabeth BERTHELON	07/11/2020
Maria STRANISCI	29/06/2020	Eliane POURROT	09/12/2020
Louis Roger BORSATO	07/07/2020	Charles MASTRORILLO	12/12/2020
Marie Andrée BERSOT	26/07/2020		

Recensement 2021

Au vu de la crise sanitaire, il a été décidé par l'INSEE d'annuler le recensement de la population initialement prévu en janvier. Celui-ci sera repoussé en 2022.

CCAS

Pour mémoire, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il a notamment pour mission générale d'aider les personnes en difficultés à retrouver ou à développer leur autonomie de vie.

L'année 2020 a été marquée par des changements de compétences en matière sociale, changements entre le Département de Côte d'Or et la Métropole de Dijon.

Dorénavant les services de la Métropole assurent un « premier accueil », à savoir :

- posent un premier état des lieux de la situation avec la personne,
- renseignent sur ses droits et s'assurent de l'ouverture de ceux-ci,
- guident dans les démarches à entreprendre ou les personnes à rencontrer,
- et, le cas échéant, orientent pour un suivi soit vers les services du Département en charge des politiques sociales sectorielles (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, insertion, handicap, grand âge) soit vers d'autres institutions ou acteurs, soit vers les services de la Métropole.

Le CCAS de Perrigny-les-Dijon, et ses interlocuteurs en terme d'action sociale, à savoir Chantal BERNARD, première adjointe et Nadia, notre animatrice intergénérationnelle, restent présentes en cas de demande d'aide et sauront vous orienter vers le bon interlocuteur.

Repas des seniors et goûter de Noël

Au vu du contexte sanitaire, nous avons été obligés d'annuler le repas des seniors ; il sera reprogrammé dès que nous en aurons la possibilité. Afin de ne pas les oublier, il a été décidé d'envoyer des cartes de vœux réalisées par le périscolaire, les petites mains et Nadia que nous remercions. Ces cartes ont été distribuées par les conseillers.

Nous n'avons également pas pu réaliser le goûter de Noël accompagné du spectacle pour les enfants de l'école comme habituellement. Ce spectacle sera réalisé dès que la situation nous le permettra. Afin de ne pas partir en vacances de Noël, les mains vides ; le comité des fêtes a offert aux enfants des escargots de Bourgogne en chocolat ; ceux-ci ont été mis en sachet et distribués par des conseillers.

Distribution des masques

Il reste des masques à la mairie disponibles pour les habitants de Perrigny. Si vous souhaitez que l'on vous en fournisse, n'hésitez pas à contacter la mairie. Limité à 1/ membre de la famille.

Banque Alimentaire

La banque alimentaire a eu lieu le dernier week-end de Novembre.

Nous voulions remercier sincèrement et chaleureusement les bénévoles ainsi que les donateurs.

Pendant cette période difficile, nous avons encore

besoin de plus de solidarité et nous sommes contents que les habitants répondent positivement.

Nous avons battu un record en récoltant 163 cartons de marchandises diverses, 56 paquets de couches et 42 packs de lait (enfants et adultes).



Moyens de communication

En 2020, nous avons adhéré à une application pour les mobiles (PanneauPocket). Elle vous permet d'avoir des informations de la mairie plus rapidement et d'être alertés en cas de vigilance orange.

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être ALERTÉ INFORMÉ PRÉVENU

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Google Play Disponible sur App Store

*L'application officielle sur le téléphone où l'accès est un exemple. Merci de vous abonner à notre mairie pour plus d'informations.



Nous avons aussi décidé de refaire une peau neuve à notre site internet. Nous avons créé un groupe de travail depuis septembre avec des élus mais aussi des habitants de Perrigny que nous remercions énormément pour le temps passé et le travail déjà réalisé. Le site est encore en construction.



Une partie de la nouvelle page d'accueil



De nouveaux moyens de communications vont bientôt voir le jour comme une page Facebook dédiée à la mairie qui s'appellera « mairie de Perrigny-les-Dijon » et un panneau d'information.

Vous souhaitez contribuer à l'amélioration de la couverture téléphonie mobile en Bourgogne-Franche-Comté ? Participez à un projet collaboratif en téléchargeant gratuitement l'application TADURÉZO.

Les nouvelles décos de noël

Avec cette année 2020 si particulière, et dans le but d'égayer notre commune, nous avions souhaité décorer la commune encore plus que les années précédentes. Nous vous avions sollicités pour nous apporter des décos dont vous ne nous serviez plus, ainsi que pour venir décorer avec nous ; nous tenons à remercier les quelques personnes qui se sont mobilisées.



Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience l'an prochain afin de partager ensemble ces moments conviviaux.



Voici les décos de Noël 2020 réalisées par les services techniques, avec l'aide également des enfants du périscolaire ainsi que de l'équipe municipale. Nous espérons qu'elles vous ont plu ! Malheureusement certaines ont été victimes de leur succès car nous déplorons du vol.





MENUISERIE VOYE & FILS S.A.R.L.



FABRICATION MENUISERIE SUR MESURE
Portes et fenêtres en bois, PVC ou alu.

3 chemin de la Ruellette
21160 PERRIGNY-LÈS-DIJON
03 80 58 82 28



AUTOMATISME BOURGOGNE
Électricité Industrielle et Tertiaire

20 bis rue de la Maladière - 21160 MARSANNAY-la-CÔTE
TÉL : 03 80 54 95 33 - FAX : 03 80 54 95 34
E-mail - AB-ELEC@wanadoo.fr

Environnement

LES JARDINS PARTAGÉS DE PERRIGNY



" La Grelinette – Jardins partagés de Perrigny" est une association de jardiniers amateurs souhaitant apprendre et développer le jardinage-loisir collectif et naturel.

Le jardin est situé dans l'agréable cadre des jardins communaux, en face des 33-35 de la rue des Aubépines.

Nous nous attachons à respecter les principes du jardin au naturel :

- travail du sol réduit à l'utilisation de la grelinette et du croc,
- paillage pour stimuler la vie du sol et limiter les arrosages,
- compostage des déchets verts,
- recyclage des ressources locales, tontes du gazon de l'espace vert adjacent, broyat après élagage dans le parc municipal, feuilles mortes, surplus de compost des placettes de compostage du village,
- rotation des cultures, semis d'engrais verts et de fleurs, accueil et respect de la biodiversité,
- plaisir du jardinage, seul ou en groupe, selon les disponibilités de chacune.

Le partage des récoltes, pas toujours à la hauteur des espérances, se fait dans la bonne humeur et parfois autour d'un apéro.

Comme pour beaucoup 2020 a été une année difficile pour les associations et de nombreux rendez-vous du samedi matin ont été annulés.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à contacter Brigitte Tisse (06 71 65 77 59), Bernard Letourneau (06 09 13 41 89) ou Gilles Smeckaert (06 75 85 35 02).

Marie-Thérèse Noirot Bernard Letourneau



COMPOSTAGE PARTAGÉ



La placette des Charmes du Petit Bois à proximité du nouveau quartier et la placette de la rue des Aubépines près des jardins communaux, sont les deux plateformes de compostage partagé mises à disposition des habitants de Perrigny soucieux de gérer écologiquement et durablement leurs déchets végétaux de cuisine, tout en allégeant significativement le poids de leurs poubelles.



Ces déchets fractionnés (fruits/légumes/thé, marc de café) sont déposés dans le bac d'apport, alternés avec du broyat de bois, remués et aérés périodiquement puis transférés dans le bac de maturation où ils se transforment naturellement en 10 à 12 mois, en un compost de qualité utilisable dans nos jardins et jardinières.

Les placettes sont gérées :

- Par les utilisateurs eux-mêmes qui veillent à n'apporter que les déchets autorisés, fractionnés en morceaux de 3-4 cm, SANS AUCUN PLASTIQUE même dégradable, participant aux transferts de matières dans le bac de maturation et à la récolte du compost, partagée entre ceux qui le souhaitent,
- En partenariat avec la commune qui a fourni l'emplacement des placettes et les approvisionne en broyat de bois, et Dijon Métropole qui assure la formation initiale au compostage partagé, la formation des référents de site pour chaque placette, une visite annuelle des lieux et la fourniture des bio-seaux.

L'accès à une placette suppose tout d'abord une prise de contact par mail sur perrignycompost@gmail.com où un référent du village vous répondra et conviendra avec vous d'un RDV sur site pour réexpliquer les principes simples à respecter pour un compostage partagé réussi, les modalités pratiques d'organisation des transferts et récolte de compost et vous remettre un bio-seau.

Ensuite il ne reste plus qu'à laisser faire la Nature.



Marie-Thérèse Noirot, Bernard Letourneau
Référents du site



Solidarité/Santé

ON COMPTE SUR VOUS



Comme vous l'avez certainement entendu dans les médias, l'EFS (Etablissement Français du Sang) manque de Sang. En 2021, l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Chenôve organise des collectes de sang les lundis de 15h à 19h30

- Lundi 22 Février à la Mairie de Chenôve
- Lundi 26 Avril à la Maison de Marsannay
- Lundi 21 Juin à la Mairie de Chenôve
- Lundi 30 Août à la Mairie de Chenôve
- Lundi 25 Octobre à la Mairie de Chenôve
- Lundi 20 Décembre à la Mairie de Chenôve

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site de l'EFS
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Une heure suffit pour sauver 3 vies!

Rappel des modalités pour pouvoir donner son sang :

- ⊕ Avoir entre 18 et 70 ans
- ⊕ Pesar plus de 50 kilos
- ⊕ Ne pas être à jeun
- ⊕ Questionnaire et entretien médical à chaque don
- ⊕ Respecter un délai de 8 semaines entre deux dons
- ⊕ Sur une période de 12 mois :
 - Une femme peut donner son sang 4 fois
 - Et un homme 6 fois
- ⊕ Pièce d'identité pour un premier don

10 000 dons sont nécessaires

Chaque jour en France pour soigner

Et sauver les accidentés et les malades.

The advertisement features a QR code with the text '#TousAntiCovid'. It includes download links for Google Play and the App Store, and a smartphone displaying the app's welcome screen with the text 'Bienvenue' and 'Je vous participe'.

Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

La vaccination a commencé le 18 janvier pour les plus de 75 ans résidant à domicile

En Côte-d'Or, les personnes concernées sont invitées à prendre prioritairement rendez-vous sur Doctolib (site internet ou application sur Smartphone) en suivant le lien :

<https://about.doctolib.fr/covid-vaccination> et <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/cote-d-or>

Pour celles et ceux qui seraient dans l'incapacité de le faire,

Une plateforme téléphonique est mise en service dès ce jour au 03 45 81 04 21 (prix d'un appel local) de 9H à 17H (y compris le samedi) pour prendre rendez-vous au plus près de leur domicile pour les deux injections nécessaires à la vaccination.

Centres de vaccination pour l'arrondissement de Dijon :

- **Salle Devosge**, 5 rue Devosge à Dijon :
- **Stade Gaston Gérard**, Place Gaston Gérard à Dijon
- **Maison des associations**, 129 rue St Jean à Saint-Apollinaire
- **Salle des fêtes de la mairie**, 2 Place Pierre Meunier à Chenôve
- **Centre de vaccination**, rue des Capucins à Is-sur-Tille
- Auxonne (site à déterminer) à partir du 27 janvier



Le nombre de Centres sera susceptible d'évoluer et des dispositifs mobiles seront prochainement projetés dans différentes communes du département afin de se rendre au plus près des aînés.

Urbanisme

CIMETIERE

Afin de permettre un accès plus sécurisé pour les utilisateurs, et faciliter l'accès aux véhicules des pompes funèbres, une plateforme a été créée entre le cimetière et les bâtiments d'Acodge. La grande porte principale actuelle sera condamnée. L'accès se fera soit par la petite porte côté rue de tourelle, soit par cette nouvelle entrée.

Avant



Pendant les travaux



EVOLUTION DE L'ENGAZONNAGE DU CIMETIERE

Du fait de ne plus pouvoir utiliser les pesticides dans les communes, il a été décidé d'engazonner le cimetière depuis 2019. Il a fallu quelques temps pour que cela prenne place (la canicule n'a pas aidé). Un nouveau semage a été réalisé en automne 2020 qui a permis un meilleur rendu.

Avec cet engazonnage, le cimetière change et devient plus esthétique. Nous invitons nos utilisateurs à ne plus utiliser de produits chimiques sur les tombes de leurs proches, il est conseillé d'utiliser du savon noir pour le nettoyage des monuments.

Sept 2020



Nov 2020



Janv 2021



ROND POINT CORA

Toujours dans le but d'améliorer l'esthétique de notre commune, il a été décidé d'embellir le rond-point à l'entrée de Cora, qui était occupé par des arbustes classiques avec un entretien compliqué. Le choix a été de créer un espace plus aéré avec de la couleur, qui saura évoluer dans le temps.

Avant :



Après :



Sécurité :



Comme annoncé lors de notre campagne électorale, la sécurité est un point important, c'est pourquoi nous sommes en train de travailler sur le dossier de la **vidéo protection**. Une étude a été réalisée afin de positionner au mieux ces équipements. Le projet est également soumis à la gendarmerie. Il devrait voir le jour sur le mandat le temps que toutes les autorisations soient demandées.



Plusieurs rues de Perrigny sont malheureusement victimes d'excès de vitesse. Afin de pouvoir étudier les différents cas, nous allons déplacer quelques temps le **radar pédagogique mobile**, présent actuellement dans la grande rue. Dans un second temps un 2eme radar pédagogique pourrait être acheté afin de sensibiliser plus d'automobilistes.

Klinger Anthony

Se tient à votre disposition pour vos travaux de
Nettoyage Espaces verts

Décapage, démoussage
Nettoyage toiture
Nettoyage de cour, terrasse
Dalle, murets etc...

Élagage traditionnel, grimpeur ou nacelle
Taille, abattage d'arbres
Taille de haies
Débroussaillage, tondeuse de pelouse
Petit jardinage, pose de clôture...

Devis gratuit / travail soigné - Tél. 06 70 80 25 18
Impasse en Roncq - 21160 Perrigny-lès-Dijon
t.k.tony.klinger@gmail.com



Entreprise de propreté

03 80 52 78 08

sns21@bbox.fr

13, rue Beauregard - ZA - 21490 NORGES-LA-VILLE

GAEC AUBRY Fixin HORTICULTEURS

RN74 - 21120 FIXIN
Tél. : 03 80 52 05 78

Plants de légumes
et
Plantes vertes ou fleuries
toute l'année

Ecole

Inscriptions aux écoles :

Pour les inscriptions à l'école maternelle 2021/2022:

Elles ne concernent que les enfants nés jusqu'au 31/12/2018 ou les nouveau arrivants

Une préinscription doit être faite en mairie entre le 26 avril et le 7 mai (remplir un dossier et copie du livret de famille et des pages de vaccination du carnet de santé). Il sera possible de retirer le dossier au préalable sur le site internet de la commune.

Les admissions définitives auront lieu à partir du 17 mai auprès de la directrice , Mme Flore sur rendez-vous au 07 64 42 03 83.

Pour les inscriptions à l'école élémentaire 2021/2022:

Elles ne concernent que les nouveaux arrivants

Une préinscription doit être faite en mairie entre le 26 avril et le 7 mai (remplir un dossier et copie du livret de famille et des pages de vaccination du carnet de santé). Il sera possible de retirer le dossier au préalable sur le site internet de la commune.

Les admissions définitives auront à partir du 17 mai auprès de la directrice , Mme Inacia sur rendez-vous au 03 80 52 77 26 ou 07 64 42 05 17

Dans le budget 2020, il avait été voté l'installation de vidéoprojecteurs avec un tableau blanc dans chaque classe. Suite à différents aléas et surtout aux différents confinements, la livraison a eu du retard. Le matériel informatique est enfin arrivé et est en cours d'installation : fin de mise en place de tableaux blancs, de vidéoprojecteurs pour les vacances de février.

L'école élémentaire avait de gros soucis d'internet. La mairie ayant relancé Orange à plusieurs reprises pour qu'ils installent rapidement la fibre ou qu'ils résolvent le problème. L'école a été enfin fibrée mi-janvier. Nous espérons que les enseignants et les élèves pourront travailler dans les meilleures conditions.

Avec l'académie, nous avons décidé aussi de réinstaller complètement les ordinateurs portables (dons d'un parent). Cette tâche sera faite par l'adjoint à la communication et aux nouvelles technologies.

Suite à l'installation de la fibre, Orange a fait une erreur qui est préjudiciable pour l'école élémentaire. Car celle-ci n'a plus actuellement de ligne téléphonique fixe (on espère un retour à la normale rapidement). Par contre les directrices ont été dotées d'un téléphone portable cette année dont voici leurs numéros :

- **Mme INACIA (Directrice élémentaire) 07 64 42 05 17**
- **Mme FLORE (Directrice maternelle) 07 64 42 03 83**

Ecole/Cantine/Periscolaire :



Notre commune s'agrandit, l'école doit également suivre cette évolution.

La commission travaux se penche sur le projet afin de proposer la meilleure solution pour pouvoir recevoir au moins 3 classes supplémentaires, augmenter la capacité de la cantine, et également dans le but de redonner de l'espace au périscolaire. Ce dossier est assez complexe et les délais sont longs, nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.

Ce projet sera accompagné dans un second temps par une étude énergétique de tous les bâtiments communaux (dont les écoles). Des travaux d'isolation seront sans doute à prévoir dans certaines classes. Le fait d'avoir des classes supplémentaires facilitera la réalisation de ces travaux sans déranger les enfants.

DEVIS GRATUIT

ÉLECTROMÉNAGERS

03 80 51 13 45 - 03 80 52 10 91

www.cuisines-max-bouge.fr

3 rue du Vignery - 21160 PERRIGNY-LES-DIJON

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

3 rue Pierre Lauterbach - 21600 Longvic
Tél. 03 80 38 36 67

OFFRE
EXCEPTIONNELLE
- 20%

03 80 38 36 67

Véhicules de tourisme

Véhicules utilitaires

Véhicules de collection

4x4 et Camping cars

Possibilité d'un véhicule de course

3 rue Pierre Lauterbach - 21600 Longvic - site AMCT

Accueil de loisirs

PEPBFC

Retour en images sur la rentrée de l'Accueil de loisirs périscolaire, où chacun était content de se retrouver !!
Et l'équipe aussi, avec d'ailleurs aucun changement !!



MATIN

Manon et Bruno accueillent chaque matin vos enfants de 7h30 à 8h25. Le matin, les activités dites récréatives sont privilégiées : jeux de société, de construction, dessins, lecture, etc... , afin que les enfants puissent se réveiller et démarrer leur journée en douceur.

MIDI



La pause méridienne se déroule en deux parties pour chaque service :

- le temps de repas, de 11h45 à 12h45 pour les maternels et de 12h50 à 13h35 pour les élémentaires,
- un temps d'activités, récréatives et courtes après le repas/avant la sieste pour les maternels, sportives/artistiques et d'expressions pour les élémentaires (de 11h45 à 12h45).

Equipe maternelle : **Marion** (aujourd'hui remplacée par Isabelle, jusqu'en Septembre 2021), **Manon** référente maternelle et **Nadia, Lucile et Isabelle** pour la pause méridienne.



Equipe élémentaire :

Aline (directrice de l'Accueil de loisirs),
Bruno référent élémentaire, **Bastoimi** (aujourd'hui remplacé par Beverley), **Pauline** et **Axel** pour la pause méridienne.



Plusieurs projets sur le temps de pause méridienne élémentaire débutent en Janvier :

- **Axel** avec la classe de **CE1-CE2** propose un projet "Livres et vous" : Susciter l'intérêt pour la lecture auprès de tous, montrer ses effets positifs, travailler l'imagination...la finalité étant que chaque enfant réalise son propre petit livre...
- **Bruno** avec la classe de **CE2** propose un projet "Jeu sociét'unie" : Créer collectivement un jeu de plateau et/ou cartes sur les valeurs républicaines et la citoyenneté, recueil et sensibilisation des enfants sur leurs vécus et les *valeurs* qui leur parlent...
- **Pauline** avec les enfants de **CP** et **CP-CE1** propose un projet "Les 100 objets" : Recueillir collectivement des objets du quotidien et de la nature et les assembler pour réaliser une œuvre artistique commune...
- **Aline** et les enfants des classes de **CM1/CM2**, en lien avec l'école, propose un projet "Chorale Solid'air" : Participer à un projet artistique sur le long terme, réfléchir sur les différentes valeurs citoyennes dans le choix des chansons, valoriser les compétences artistiques des enfants...une représentation devant les familles sera la finalité de ce projet si les conditions sanitaires évoluent, sinon un support numérique sera réalisé (vidéos, bandes son, ...).
- **Beverley** et les enfants des classes de **CM1/CM2**, propose un projet créatif et artistique qui sera défini avec les enfants participants : Se familiariser avec différentes techniques artistiques, développer son imaginaire et sa créativité...une exposition finale sera réalisée en fin d'année sous une forme cohérente avec les conditions sanitaires du moment...

Sur le 1er trimestre, les enfants des différentes classes ont déjà participé pour la plupart à des visionnages et temps de questions/réponses sur la découverte du cercle polaire avec Axel, à des répétitions de mimes/sketchs avec Bruno et une stagiaire présente certains midis, à des jeux collectifs et tournois sportifs avec l'ensemble de l'équipe et à la réalisation d'activités manuelles en tout genre avec Aline...mais il est vrai que le respect du non brassage des classes nous contraint à garder le même groupe d'enfants chaque midi donc tous n'ont pas eu accès à tous ces domaines d'activités...

SOIR

Le soir, Manon, Bruno, Isabelle et Aline accueillent vos enfants, pour le goûter, temps d'échanges et de convivialité important en fin de journée. Puis les enfants ont le choix entre activités manuelles et créatives ou jeux libres jusqu'à votre arrivée (fermeture à 18h30). Une salle est mise à disposition des élémentaires ayant besoin de faire leur devoir en autonomie. Quand les beaux jours reviennent, l'équipe répond à une demande très forte des enfants : les jeux extérieurs !!



En ces temps de crise sanitaire, nos projets spécifiques des vendredis soir n'avaient plus lieu, mais ces derniers vont reprendre courant Janvier pour la plus grande joie de tous (dans le respect des consignes sanitaires actuelles).

Seule une soirée festive a été organisée depuis le début d'année, en raison des conditions sanitaires, le goûter de fin d'année en musique avec distribution des cadeaux déposés au pied du sapin par les lutins...(voir article Fêtes de fin d'année)



Les fêtes de fin d'année à l'Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

A plusieurs reprises, pour les enfants présents le midi, le soir, le mercredi et/ou les vacances, nous avons célébré les fêtes de fin d'année.

Ainsi, repas et goûters festifs ont vu le jour ainsi que la création de décos, et les distributions de cadeaux déposés par les lutins...



Bibliothèque

Des nouvelles de la bibliothèque :
L'année 2020 a débuté par la Nuit de la Lecture le 17 janvier sur le thème Vingt sur Vin.

Pendant la lecture du livre de Joëlle BRIÈRE, les participants ont réalisé une fresque en peinture. Cette fresque est visible à la bibliothèque.

En mars, alors que l'on préparait les Rencontre...ries avec l'auteur pour enfants Jean LEROY, tout s'est arrêté.

Après plus de deux mois de confinement, nous avons rouvert en juin, d'abord avec un service de drive et ensuite avec les mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Au mois d'août, nous avons accueilli Zerline MARCHETTI au poste de bibliothécaire. Agée de 31 ans, elle est titulaire d'une licence professionnelle Métiers du Livre, elle a œuvré dans les médiathèques de Lormes (58), Fontaine-les-Dijon et Quetigny, ainsi qu'à la Bibliothèque Universitaire Santé à Dijon.

Cinq bénévoles ont rejoint Zerline pour l'aider.

Des thématiques mensuelles ont été proposées :



Lectures d'été en août

La Bourgogne en septembre

Cuisines du Monde en octobre

Littérature de Noël et sapin de livres en décembre

Et le confinement est revenu et nous a contraints à reporter nos projets.

Pour 2021, nous reprendrons les thématiques mensuelles

Littérature d'Amérique du Nord en janvier

L'amour dans la littérature en février

Bibliographie de l'auteur jeunesse Jean Leroy en mars en liaison avec Rencontre...ries

Roman policier en avril

Jeux de société en bibliothèque en mai et juin

Si la situation sanitaire le permet :

Nous accueillerons Jean LEROY en mars pour les Rencontre...ries.

Nous organiserons des animations sur le thème du jeu, une soirée conte... et bien d'autres choses.

Bibliothèque Perrigny-lès-Dijon

Ouvert le lundi et mercredi de 16 heures à 19 heures et le vendredi de 16 heures à 18 heures 30.

Tél.: 03 80 51 00 84

Mail : bibliotheque@perrigny-les-dijon.fr

Site internet : <http://bibliotheque-perrigny-les-dijon.fr>

La vie associative

COURIR ET SOURIRE

En 2020, suite à la crise sanitaire de la covid19, l'association avait établi un parcours de 5 kilomètres à l'intérieur de la commune de Perrigny-lès-Dijon où chacun pouvait courir ou marcher individuellement pendant le confinement. Mais cela est contraire au but même de l'association qui est de ne pas être seul pour courir ou marcher sur les chemins environnants, dans les vignes, les combes ou les forêts.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire qui ont obligé à suspendre les sorties collectives, le lien est resté maintenu grâce à des échanges par téléphone ou par e-mail. Qu'en sera-t-il en 2021 ?



Pour la randonnée, le rendez-vous hebdomadaire est de nouveau possible, il est actuellement à 14h00 tous les mercredis, près de la cantine scolaire (carrefour rue de la Tourelle / rue du Meix Boulier). Les sorties, de 2 à 3 heures environ, se font en un ou deux groupes, suivant la distance, la demande et le nombre de personnes présentes, en respectant les gestes barrières.

Pour la course à pied, il n'y a pas de rendez-vous fixe, les sorties s'organisent par internet.

Celui ou celle, qui envisage de courir, envoie aux autres coureurs un e-mail, en précisant le créneau horaire et le lieu de rendez-vous.

Plus de renseignements : par téléphone

07 49 31 14 38 ou par internet : couriretsourire@laposte.net

Les membres du C.A. de l'association



ANCIENS COMBATTANTS DE COUCHEY/PERRIGNY LES DIJON

Peut-être le savez-vous déjà, l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Perrigny les Dijon n'est pas disparue. Depuis le début de l'année 2020, elle a fusionné avec celle de Couchey. Les deux associations entretenaient déjà des relations privilégiées.

Malheureusement depuis notre fusion, nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'il était devenu impossible d'organiser quoi que ce soit (commémorations, voyages, repas...) à cause de l'environnement sanitaire. Dès que cela sera possible, nous ferons le maximum pour organiser les manifestations habituelles.

Durant cette période, nous avons eu à déplorer la disparition de certains de nos membres, aucun à cause du CODIV19.

Bien entendu, nous regrettons leurs disparitions :

- Monsieur FREMIOT Michel le 28/04 qui fut un excellent trésorier pendant de nombreuses années
- Monsieur FIZAINE René le 15/05, porte-drapeau de Couchey
- Madame BRETON Jeannine le 29/06, secrétaire adjointe de la section de Perrigny
- Madame BERSOT Marie Andrée le 22/07, qui a été pendant plusieurs années le PILIER de l'association de Perrigny en accomplissant un travail colossal et remarquable
- Madame VALIN Renée le 24/07, participait aux activités de l'association.

Aujourd'hui, le conseil d'administration gère l'association en fonction des règles nationales, départementales et locales en vigueur. Il tente de suivre au plus près les possibilités d'organisations de manifestations et est prêt à vous faire des propositions de manifestations respectant les distanciations sanitaires et en préservant notre santé à toutes et à tous, un précieux.

N'hésitez pas à nous contacter soit pour répondre à des questions que vous vous posez ou comment adhérer à notre association. Vous pouvez devenir des membres sympathisants.

Boudrot Daniel – Président 8 rue Mirabeau à Couchey

Sery Bernard (Secrétaire) 54 rue Jean Jaurès Couchey

Jeannin Florence (Trésorière) 2 rue Gaston Roupnel Couchey

Chaize Cécile (Coordinatrice) 4 rue de la fontaine Perrigny

Préservez-vous bien

Le secrétaire Bernard SERY



Cérémonie du 11 Novembre en petit comité

ASSOCIATION PERRIGNY COUNTRY

L'association PERRIGNY-COUNTRY vous accueille habituellement tous les jeudis à la salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon afin d'y pratiquer la danse-country.



Les Cowgirls et Cowboys de l'association espèrent une année 2021 moins perturbée que l'année 2020, où la salle polyvalente n'a été accessible que quelques mois.

La danse-country est une danse en ligne qui se pratique dans la joie, la bonne humeur et toujours dans le respect des règles sanitaires.

Le principe : une musique = une chorégraphie, la tête et les jambes travaillent.

N'hésitez pas à rejoindre les Cowgirls et Cowboys pour danser, bouger et s'amuser avec eux.

Les horaires normaux (en dehors des périodes de couvre-feu)

Initiation et détail des pas : de 18h30 à 19h20

Chorégraphies niveau confirmé : de 20h00 à 21h00

Chorégraphies niveau débutant : de 19h30 à 20h00

Cotisation annuelle (janvier à décembre) : 60 euros

Vous pouvez assister aux deux premières séances, pour essayer et ... adopter !

Plus d'informations : sur place le jeudi soir

Par téléphone : 06 13 77 63 90

Par courriel : perrignycountry@laposte.net

PERRIGOLADE

L'équipe de Perrigolade remercie les habitants pour leurs commandes de sapins, chocolats et boules de Noël. Vous avez ainsi permis à l'association de verser 320€ pour le Noël des écoles (goûter pour la primaire et cadeaux pour la maternelle). En cette année difficile, il était particulièrement important que les enfants puissent profiter de la magie de Noël !

La pandémie nous a malheureusement contraints à annuler nos manifestations habituelles. Nous avons tout de même pu verser 2 130 € aux écoles afin de les aider à financer leurs projets et l'achat de matériel.

Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de tous nous retrouver. Ainsi, si les conditions sanitaires le permettent, et dans le respect d'un protocole sanitaire strict, nous envisageons d'organiser fin mars une bourse aux jouets, en lieu et place de la journée jeux.

De même, nous restons mobilisés pour que la chasse aux œufs, la vente de plants et de légumes début mai, la fête des écoles fin juin et la traditionnelle bourse aux jouets de novembre puissent de nouveau avoir lieu.

Les parents qui souhaiteraient rejoindre l'association sont toujours les bienvenus !

Merci à tous pour votre soutien, merci pour les enfants !
Nous vous souhaitons une belle année 2021, portez-vous bien !



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Cette année 2020, très compliquée à gérer à cause du confinement, a privé tous les adhérents du Club de l'Amitié de se retrouver pour leurs activités habituelles ou leurs traditionnels repas très conviviaux.

Le Club de l'Amitié présente ses bons vœux de santé et de bonheur pour l'Année 2021 et espère retrouver tous ses adhérents le plus rapidement possible sachant qu'il est tributaire des mesures sanitaires imposées.

Le jeudi 1er octobre, le club a rouvert ses portes en respectant les mesures sanitaires mais le second confinement est arrivé et nous avons dû arrêter nos activités.



Pour mieux clôturer l'année 2020, le Club a offert un « colis gourmand » à tous ses adhérents, cadeau très apprécié par tous et beaucoup de remerciements reçus-en souhaitant se revoir très prochainement. La distribution a eu lieu sur le parking de Cora et au domicile des personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.

Quel que soit votre âge, venez nous rejoindre pour une ou plusieurs activités, vous serez les bienvenus.

Malheureusement plusieurs adhérents nous ont quittés en 2020, nous avons une pensée pour eux.

Le Président : Gérard Gonthier
Tel : 06 50 60 22 85



LE COMITE DES FETES

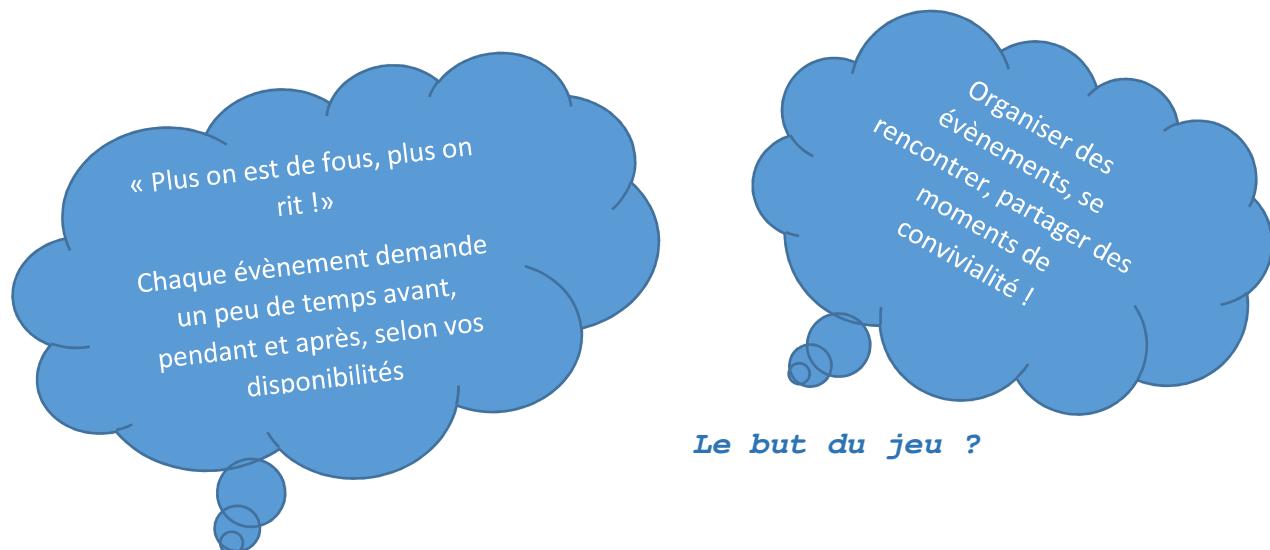
Le Comité des Fêtes de Perrigny lès Dijon est depuis plusieurs mois en sommeil non pas à cause du COVID, mais par manque d'un nouveau bureau.

Pour continuer à vivre le Comité des Fêtes a besoin de vous !

Qu'est-ce-que le Comité des Fêtes :

C'est une association à but non lucratif composée de bénévoles participants à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune. Son but est animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestation d'ordre culturel, éducatif ou social. Le Comité des Fêtes a organisé des soirées paella, tartiflette, les réveillons de la Saint Sylvestre, des soirées théâtre... Il a tenu la buvette lors de Perrigny en Fête.

Seul ou avec des amis Patriniens, si vous avez envie de participer à l'animation de notre village, faites-vous connaître en Mairie (tél 03.80.52.15.12), nous reprendrons contact avec vous, et une réunion sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.



Pourquoi le Comité des Fêtes a besoin de vous ?



LES MEMOIRES DE PERRIGNY

Le travail de cette association dynamique a été stoppé net, pandémie oblige : impossible de se retrouver lorsque c'est interdit et dangereux, surtout pour les plus anciens qui sont également les plus actifs au sein du groupe. Comment alors collecter souvenirs et confidences du village ?

Après l'édition en 2018 d'un ouvrage remarqué, les projets ne manquaient pas. La suite, chacun rêvait d'y prendre part. C'est à ce jour encore impossible, ce qui chagrine tout le monde. 2021 est là, croisons les doigts pour qu'il nous permette de nous retrouver enfin !

Nous saluons la mémoire de Primo Tavan, décédé cet été. Primo fut un pilier des Mémoires de Perrigny. Sa gentillesse et son sourire, sa bonhomie et son charisme nous manquent cruellement. Primo fut un bâtisseur tout au long de sa vie. Qui, dans le village, connaît toutes les constructions nées de ses mains, dont l'école élémentaire ? Avec son accent rocallieux, Primo était aussi un bâtisseur de liens. Il racontait avec émotion l'aventure de ces Italiens arrivés au village au début du 20^e siècle, et le long chemin à parcourir pour à la fois s'intégrer et être accueilli. Pour tout ce qu'il nous a donné, merci Primo. Nous ne t'oublions pas.

Si vous souhaitez un livre des Mémoires de Perrigny, vous pouvez le demander à la bibliothèque ou à anne.m.marchal@orange.fr. Il en reste une quinzaine d'exemplaires, ne tardez pas. Prix : 15 €.



Primo, à gauche sur la photo, lors de la rencontre avec René Han

ACCRODANSE

L'association ACCRODANSE est dans l'attente de la décision de reprise des activités (en respectant les gestes barrières) pour retrouver la sensation de bien-être que nous procurent les cours de danse.

Dès qu'il sera possible de reprendre les activités, c'est avec plaisir que nous vous attendons sur la piste de danse pour apprendre ou revoir les enchaînements de rock.

Les séances sont tous les lundis à 18h30 assurés par nos animateurs Jean-Michel et Cathy.

Venez nombreux !

Renseignements : **06 77 25 04 46**
La présidente : **Angèle DE LA PORTE**



L'association ACCRODANSE
vous souhaite une très belle
et heureuse année 2021.

BIEN VIVRE A PERRIGNY-LES-DIJON

« Toute vérité passe par 3 étapes, d'abord elle est ridiculisée, ensuite elle est violemment combattue et enfin elle est acceptée comme une évidence. »

Arthur Schopenhauer, philosophe allemand, 1788 – 1860.

Jamais notre association n'a écrit ni dit de mensonges, jamais notre association n'a écrit ni tenu des propos diffamatoires ; aucun reproche légal et officiel n'existe. Il fallait que cela soit reprécisé.

Notre association a pour objet : la participation de la population à la vie de la commune, l'intérêt général, la défense du bien vivre ensemble, tout mettre en œuvre pour nos enfants, éducation, sport et culture, la défense de l'environnement, la défense contre tout projet allant à l'encontre du présent objet et la mise en place et le soutien de tout projet visant à créer des conditions de progrès et d'amélioration des conditions de vie des habitants.

Notre association dispose de 2 élus au Conseil Municipal que vous pouvez contacter.

2020 a vu une activité réduite à la portion congrue pour les associations, notre association comme les autres. Nous souhaitons à tous une bonne année 2021 avec l'espérance attendue du retour de la vie associative qui est essentielle au bien vivre.

Valérie MICHAUT et Claude SIRANDRÉ

Informations utiles

Mairie et services

Mairie - Tél. 03 80 52 15 12

Horaires d'ouverture de l'accueil :

► Lundi : 8 h 45 à 12 heures - 14 à 18 heures

► Mardi : Fermé le matin - 15 à 18 heures

► Mercredi : 9 à 12 heures - Fermé l'après-midi

► Jeudi : 8 h 45 à 12 heures - 14 à 18 heures

► Vendredi : 8 h 45 à 12 heures - 14 à 17 h 30

► Fermé le samedi

Site : www.perrigny-les-dijon.fr

Affaires sociales - Pour tout renseignement

Chantal BERNARD - Tél. 06 25 99 68 82

ou **Nadia BOUHADDIOUI** - Permanence en mairie
les mardis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30

Tél. 03 80 52 02 11

Accueil de loisirs Tél. 06 12 35 27 10

3, rue du Château

Les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

Agence Postale - Tél. 03 80 54 07 89 (Dans la mairie) :

► Du lundi, mardi et jeudi : 14 h 30 à 18 heures

► Mercredi : 9 à 12 heures - Fermé l'après-midi

► Vendredi : 14 heures à 17 h 30

Bibliothèque municipale - Tél. 03 80 51 00 84

Rue Saint-André

► Lundi : 16 heures à 19 heures

► Mercredi : 16 heures à 19 heures

► Vendredi : 16 heures à 18 h 30

Pendant la crise, les
horaires d'ouverture
de la mairie et de la
poste ont dû évoluer

Police municipale Tél. 03 80 23 83 37

3 place du 11 novembre - 21160 Marsannay-la-Côte.

Du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 18 heures.

En dehors des heures de services, il faut composer le 17

ENEDIS

Pour tout problème, vous pouvez contacter :

- <http://www.enedis.fr/> : gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.-

- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/cote-dor-perrigny-les-dijon> : liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans notre commune.

- <https://agence-energie.com/agence-edf/perrigny-les-dijon> : contient l'adresse des agence EDF à proximité de notre commune.

GDF

Dépannage (24 h sur 24 - 7 jours sur 7) : tél. 0810 433 021

SUEZ

- En cas d'urgence : tél. : 0977 401 123

- Gestion clientèle : tél. : 0977 408 408

Impôts Service tél. : 0820 32 42 52

Un agent des impôts vous répond :

- en semaine de 8 à 22 heures ;

- le samedi de 9 à 19 heures.

Ouvert toute l'année, ce service répond à toutes vos questions d'ordre général sur les impôts, en préservant votre anonymat.

Urgences et santé

Médecins :

Marc PAURELLE

et Karine MOREAU-FALKOWSKI

Centre médical : 43, Grande Rue, tél. 03 80 51 14 63

Consultations sur rendez-vous.

Médecin de garde - en cas d'urgence :

De nuit : de 20 à 8 heures, le samedi à partir de 12 heures,
le dimanche et jour férié. Appeler :

- **SOS médecins** Tél. 36 24
- **SOS 21** Tél. 03 80 78 68 68

Cabinet Infirmier :

Emmanuelle CHAGOT et Delphine JORAND

43 Grande Rue. Tél. 03 80 51 26 51

Soins au cabinet sur rendez-vous.

Masseurs kinésithérapeutes :

Jean-Marc GILLA

Centre médical : 43, Grande Rue - Tél. 03 80 52 37 65

Amandine BONNARD et LHERAUD Charlotte

48, Grande Rue - Tél. 03 80 30 66 31

Orthophoniste :

Valérie MICHAUT

Cabinet d'orthophonie :

6, rue de la Rente-Logerot - Tél. 03 80 30 95 54

SAMU - Tél. 15

Pompiers (urgence) - Tel. 18

Police - Tél. 17

Gendarmerie de Gevrey - Tél. 03 80 51 80 76

Centre antipoison - Tél. 15

Ordures ménagères

Ramassage des bacs gris :

Lundi matin et **jeudi** matin, à partir de 6 heures, jours fériés compris.

Ramassage des objets encombrants :

Par collecte individualisée sur rendez-vous.

Tél. **0800 12 12 11** du lundi au vendredi de 8 à 18 heures.

Internet : www.trionsnosdechets-dijon.fr

Ramassage des bacs jaunes :

(Cartons, journaux, flacons en plastique) :

Mercredi matin, jours fériés compris.

Ramassage des déchets verts :

Mercredi matin, jours fériés compris.

Uniquement par abonnement : 50 € par an.

Pour tous renseignements : numéro vert **0800 12 12 11**

Horaires d'ouverture des déchetteries

Horaires d'été du 1^{er} mai au 31 octobre

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 30 avril

Chenôve - Tél. **03 80 58 87 32**

Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 19 heures	de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Samedi	de 9 à 19 heures	de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures	de 9 à 12 heures

Marsannay-la-Côte - Tél. **06 77 12 63 12**

Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures	de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
Samedi	de 9 à 18 heures	de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures	de 9 à 12 heures

Les déchetteries seront fermées les **1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre**

**Le marché à
Perrigny-les-Dijon**

Les jeudis matins



**Rue du Château
(sur la place de l'école maternelle)**



Soyons citoyen

Le bruit

Le bruit est aujourd’hui un des principaux facteurs de stress. Pourtant, nous avons les moyens de mettre les décibels en sourdine. Être réveillé par une tondeuse, une perceuse ou une raboteuse n’est pas la meilleure façon de commencer son dimanche. De tels appareils émettent de 90 à 100 décibels alors que le seuil de gêne est de 60 décibels. Ce n’est pas tout à fait le genre de musique qui met de bonne humeur le matin.

Prendre un bain nocturne dans une piscine est une coutume fort sympathique qui ne doit cependant pas nuire au sommeil des voisins.

Non-respect de l’environnement et incivilités

Nous déplorons trop régulièrement des déchets au sol type papiers de nourritures, masques, mouchoirs ; nombreux sont à proximité des écoles, zone de jeux et arrêts de bus. A proximités des constructions neuves en travaux le constat est le même, il y a beaucoup trop de déchets non ramassés. Ce n’est pas l’image que l’on veut donner de notre commune, alors ramassez !

Il en est de même avec les excréments de chiens ! il est désolant de devoir slalomer entre les crottes de vos chiens lors des balades.

Nous vous demandons de faire des efforts, de nombreuses poubelles sont présentes sur la commune et souvent situées à proximité des zones les plus dégradées. Montrons les bons gestes à nos enfants !

Quelques rappels

Arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, appareils sonores, réglage de moteur, pétards, etc.).

Les propriétaires et possesseurs d’animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l’usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l’aide d’outils ou d’appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

Attention : le non-respect de ces règles peut entraîner une verbalisation.



Les poubelles

Qu’elles soient grises, vertes ou jaunes, nous vous rappelons que les poubelles peuvent être sorties la veille du ramassage à partir de 18 h et doivent être rangées ensuite dès que possible. Elles ne doivent pas rester dans la rue, ce qui nuirait à l’hygiène et à l’environnement.



Arbres et fleurs enjolivent notre paysage, les poubelles beaucoup moins !



Le feu

Du fait des nuisances occasionnées au voisinage et des dangers que cela peut présenter, il est interdit d’allumer des feux en plein air ou de faire éclater des pétards ou autres pièces d’artifices sur tout le territoire de la commune.

Coin des listes

La liste majoritaire

Il y a presque un an que la nouvelle équipe municipale a été élue. Le contexte sanitaire en a perturbé son installation. Depuis le mois de juin, la nouvelle équipe, constituée d'une majorité d'élus de notre liste (17) et de deux élus « d'opposition » a pu se mettre en place.

Les difficultés toujours présentes ont compliqué les tâches. Néanmoins, les élus se sont mis au travail.

Dans un premier temps des engagements pris pendant la campagne électorale ont été priorisés. Ils nécessitent un temps de réflexion et de mise en place avant leur réalisation dans les mois ou année à venir.

- Des projets ont commencé à voir le jour :
 - plate-forme du cimetière
 - achat et installation de matériel informatique dans les écoles (ordinateurs- vidéoprojecteurs...)
 - travail sur la communication auprès du public
- Il a fallu assurer le fonctionnement quotidien, point ô combien crucial et récurrent, régler tous les problèmes liés à la pandémie dans le cadre des compétences municipales avec les services de la mairie dont nous soulignons l'important travail réalisé.
- Des projets à venir :
 - l'installation d'un panneau lumineux d'information
 - la mise en place d'une vidéo-surveillance
 - la réhabilitation et la restructuration des écoles : les commissions travaux et vie scolaire ont tracé les grandes lignes ; l'étude budgétaire, l'avancement des dossiers techniques devraient nous permettre de déposer, un permis de construire en juin. C'est notre volonté d'avancer le plus rapidement possible, tout est mis en œuvre pour le réaliser, il y a ensuite, les impondérables...
 - la réflexion sur la création d'un lieu de rencontre ludique intergénérationnel

Tout ne se fera pas en un jour. Les réels problèmes actuels sont un frein à nos capacités de travail. Le souci de maintenir un équilibre budgétaire est constant, et comme l'indique ce mot, garder l'équilibre est un perpétuel travail de contrôle, de choix et de décisions pas toujours faciles à prendre.

Travailler en bonne intelligence avec toutes les personnes désireuses de faire que notre village garde toute sa dimension humaine. Mais nous sommes investis dans ce bel engagement qu'est le nôtre : travailler au bien commun.

Les membres de la liste « Agir pour PERRIGNY »

La liste « Bien Vivre à Perrigny-lès-Dijon »

L'année 2020 est terminée et nous sommes toujours en France sous la double contrainte, d'une part, de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, loi 2020-1379 du 14 novembre 2020 et décret 2020-1257 du 14 octobre 2020, et d'autre part, de l'état d'urgence attentat du plan Vigipirate depuis la décision du 29 octobre 2020 avec l'obligation de la sécurité des bâtiments scolaires.

Perrigny-lès-Dijon ne dispose que de 7 heures de présence d'un policier municipal selon la convention passée avec Marsannay-la-Côte et se terminant le 30 juin 2021. Nous avons attiré l'attention du conseil municipal sur l'obsolescence de cette convention. Perrigny-lès-Dijon, commune de plus de 2 000 habitants, se doit de disposer de la présence d'un temps plein de 35 heures. Ainsi que d'agents territoriaux pour assurer aux heures d'entrée et sortie de classes les passages piétons dangereux Grande Rue et rue de la Tourelle. Ce sont deux de nos demandes simples, et d'usage ailleurs.

De la même façon, l'école maternelle dispose de 3 ATSEM, un temps plein plus 2 temps partiels de 25 heures. Ces 2 postes doivent être transformés en temps plein pour aider les 3 maîtresses dans les multiples tâches afférentes à l'accueil de nos enfants ; et aussi pour assumer les prescriptions du décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 sur les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 ; les articles 31 à 36 ne sont pas respectés vu les brassages existants par exemple à 16h30 avec le centre de loisirs.

En application des dispositions des articles L 2211-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, le maire a une obligation de sécurité surtout en matière de bâtiments publics écoles-centre de loisirs, sa responsabilité est prévue par l'article 121-3 du code pénal sur la mise en danger de la personne d'autrui.

Nous attendons pour la sécurité de nos enfants des décisions fortes.

Elus d'opposition constructive pour faire entendre une voix différente, qui est et sera une source de propositions innovantes dans le but unique de l'intérêt général. Nous souhaitons à tous une bonne année 2021, avec l'espoir du retour dans notre commune d'une vie associative, culturelle, sportive, nécessaire au bien être de chacun.

Valérie MICHAUT et Claude SIRANDRÉ

Constructeur de maisons depuis 1979



Traditionnelle

Toit plat / Toit terrasse

Personnalisable / Sur mesure

Contemporaine



Les Compagnons Constructeurs

compagnons-constructeurs.fr

03 80 52 74 80

Rue du Vignery, 21160 PERRIGNY-LES-DIJON

